

UPM à Docelles : la Scop ne s'avoue pas vaincue

by Usine Nouvelle - mercredi, mai 14, 2014

<http://correspondances.fr/upm-docelles-scop-savoue-pas-vaincue/>

La direction du groupe papetier finlandais UPM a reçu lundi 12 mai à Munich les représentants du projet de reprise en Scop de la papeterie vosgienne de Docelles. La direction ne transige pas sur le prix de vente, mais l'avocat des salariés conserve un espoir.

Lundi 13 mai à Munich, ils ont rencontré Kari Stahnberg, numéro 2 du groupe finlandais UPM, qui a fermé l'usine de Docelles en janvier. Le groupe ne transige pas sur le prix de vente, dont il réclame 10 millions d'euros tandis que les porteurs du projet en proposent 3. Ancien cadre de l'usine, Nicolas Prévot, porte-parole des 85 salariés impliqués dans le projet de Scop, rappelle que le groupe UPM a cédé l'an dernier son unité strasbourgeoise de Stracel (Bas-Rhin), deux fois plus grande que l'usine vosgienne, pour un montant de 5 millions d'euros.

Improductive, la rencontre ne s'est pourtant pas traduite par une fin de non-recevoir définitive. La direction d'UPM a accepté le principe d'une nouvelle rencontre avec la préfecture des Vosges. Ralph Blindauer prévoit pour sa part trois actions en justice en cas d'échec définitif des pourparlers. Une première audience prévue le 19 mai auprès du tribunal des prud'hommes d'Epinal contestera le non-respect des engagements d'UPM, que le plan de sauvegarde de l'emploi obligeait à céder le site "en-dessous des prix du marché" à un éventuel repreneur. Une deuxième action devant les prud'hommes attaquerait l'ancien employeur pour licenciement sans cause réelle et sérieuse des 161 salariés de la papeterie. Une troisième action intentée auprès du tribunal de commerce demanderait réparation au nom des 85 salariés impliqués dans le projet de Scop.

L'infatigable avocat, qui s'est illustré dans de nombreux dossiers de délocalisations, n'exclut pas d'attaquer le groupe dans son pays d'origine par l'intermédiaire de confrères finlandais.